le corps $\mathbb C$ (connus par voie transcendante) à des résultats en car. p>0, que j'avais introduit à la fin des années cinquante, pour la théorie du groupe fondamental. Dès les débuts des années soixante, j'avais suggéré d'utiliser cette méthode pour prouver la connexité des variétés modulaires en toute caractéristique 32 (*). Cette idée se heurtait cependant à des difficultés techniques qui avaient arrêté Mumford, et qui ont été surmontées élégamment dans leur travail par l'introduction des **multiplicités** modulaires, et d'une "compactification" de celles-ci qui a des propriétés parfaites. L'idée même des multiplicités modulaires se trouve, "entre les lignes" tout au moins, dans mes exposés "Teichmüller" au séminaire Cartan, fait à un moment où le langage des sites et des topos n'existait pas encore. Le langage même utilisé par Deligne ("algebraic stack") là où il y avait tout un langage des sites, topos, multiplicités fait sur mesure pour exprimer ce genre de situation, montre assez clairement (avec le recul et à la lumière "d'opérations" ultérieures beaucoup plus grosses) l'intention d'effacer la provenance de certaines des principales idées mises en oeuvre dans ce travail brillant. C'est cette attitude sûrement (comme je le pressens pour la première fois dans la note "Refus d'un héritage - ou le prix d'une contradiction", n° 47) qui a eu un "effet tronçonneuse", coupant court à une réflexion ultérieure sur les multiplicités modulaires, qui pourtant m'apparaissent comme étant parmi les plus beaux et les plus fondamentaux de tous les objets mathématiques "concrets" dégagés à ce jour.

Je signale en passant que les arguments que j'avais introduits à la fin des années cinquante permettent (grâce à la compactification de Mumford-Deligne) non seulement de prouver la connexité des multiplicité modulaires en toute caractéristique, mais aussi de déterminer leur "groupe fondamental premier à p", comme étant la "compactification profinie première à p" du groupe de Teichmüller ordinaire.

14.2.5. L'ascension

(10 mai) Avec un recul supplémentaire de moins de trois semaines, je me rends compte à présent que cette attitude qui se voulait "compréhensive" par rapport à cette intention "bien naturelle" de prendre ses distances, était en réalité un manque de clairvoyance et une complaisance vis-à-vis de mon jeune et brillant ami. Si je m'étais alors fié à mes saines facultés de perception, au lieu de me laisser éblouir et de me donner le change par des vagues clichés posant en attitude "compréhensive" voire même en "générosité" ("je ne vais quand même pas lui faire des remarques parce qu'il ne monte pas mon nom en épingle..."), je me serais aperçu alors de ce dont je m'aperçois maintenant, seize ans après. Je pourrais l'appeler un manque de probité vis-à-vis du lecteur, vis-à-vis de moi et vis-à-vis de lui-même. Voyant les choses simplement et sans peur de les appeler par leur nom, j'aurais été en mesure d'en parler simplement, comme je le suis maintenant, et mon ami avait alors la possibilité d'en prendre de la graine - ou du moins il aurait compris que même avec les moyens qui sont les siens, ses aînés (ou tout au moins l'un d'eux) attendaient de lui la même probité dans le travail que celle qu'ils y mettaient eux-mêmes. Je vois donc que dans cette occasion-là, qui se place avant mon départ de la scène mathématique, à un moment donc où je n'étais nullement "hors jeu" et où j'exerçais sans doute un certain ascendant moral sur mon jeune ami, je n'ai pas été à la hauteur de ma responsabilité vis-à-vis de lui, par cette **laxité** dont j'ai fait preuve alors³³(*). Celle-ci s'est confirmée lors de la publication de "Théorie de Hodge II", qui est le travail de thèse de Deligne et où il ne fait allusion ni aux motifs ni à moi. Il est vrai qu'à ce moment-là déjà les mathématiques et la personne même de mon ami étaient très loin et m'apparaissaient comme à travers un brouillard!

³²(*) (Septembre 1984) vérifi cation faite, cette circonstance est signalée bel et bien dans l'introduction au travail cité (p. 75).

^{33(*) (28} mai) Le mot "complaisance" exprime mieux ici la nature de mon attitude, que le mot un peu élusif "laxité". Cette complaisance dans ma relation à mon jeune et; brillant ami m'est apparue plus clairement dans la réfexion de hier, voir la note "L'être à part", n° 67'.